



## Marc Descheemaeker condamne les cas récents d'agression envers le personnel



Source: NA NMBS / NA SNCB 19/03/2012

Depuis vendredi, cinq accompagnateurs de train SNCB ont été victimes d'agressions physiques au cours de leur service. Il s'agit de cinq affaires d'agression distinctes dans cinq trains différents. La Direction de la SNCB déplore ces cas d'agression contre ses agents et condamne fermement ces actes de violence.

Vendredi un accompagnateur de train a été agressé à Denderleeuw. Samedi, dans la région d'Anvers, un autre accompagnateur fût la victime d'une agression physique. Dimanche matin trois cas d'agression se sont également produits dans la région d'Anvers.

Suite à ces agressions, l'Administrateur délégué de la SNCB, Marc Descheemaeker a réagi : *«Je tiens à condamner avec la plus grande fermeté de tels actes de violence à l'égard des accompagnateurs de la SNCB. Je tiens à témoigner tout mon soutien aux cinq accompagnateurs victimes de ces actes d'agression. Nous renforçons notre action en cas d'agression envers notre personnel. La SNCB réorganise les services de contrôle afin d'assurer une meilleure lutte contre la fraude et des litiges commerciaux. En outre, les contrôles à bord des trains sont renforcés. Les accompagnateurs de train sont formés pour mieux reconnaître les situations conflictuelles potentielles et mieux maîtriser les comportements agressifs. Nous veillerons également à ce que toutes les amendes soient perçues par des huissiers, et à ce que toutes les infractions soient poursuivies. La sécurité du personnel de la SNCB et des voyageurs est notre priorité absolue.»*

Marc Descheemaeker  
Administrateur délégué SNCB